

Numéro 05 octobre 2016

Edito

A un an du prochain congrès, il est temps de mesurer le chemin parcouru et de se donner les moyens de mener à bien les décisions votées dans l'enthousiasme du congrès d'El Shems.

Ça avance !

- Nos deux comités généraux, nos commissions ont bien travaillé : documents et flyers sur le SMPP, nombreux articles de bonne tenue idéologique dans nos revues, montage de stages sur le syndicalisme retraité et les retraites ;
- Des stages ont été animés ;
- Des rencontres avec les syndicats d'entreprise ;
- Des rapprochements avec l'interpro agir localement.

Notre projet de contacter systématiquement les futurs retraités vient d'être repris par la confédération.

Il reste du chemin à faire !

Retrouvons nos manches pour

- Continuer et amplifier les actions en cours ;
- Utiliser le site de l'UFR, ses journaux, sa page Facebook pour faire connaître nos actions, pour alimenter notre réflexion collective ;
- Dresser des listes exactes de camarades proches de la retraite en travaillant avec les relais fédéraux.

Michel Diamantis

Au sommaire :

Edito	page 1
Commission exécutive	page 2
Cuba à découvrir ? Si !	page 6
Suivi post professionnel	page 9
Chantier hors norme	page 10
Réduction d'impôts	page 11
Aux futurs retraités	page 12



Journal réalisé par la commission publication de l'UFR CBA : Robert BRUN (animateur), Jean-Claude GUERINEAU, Pierre LE PAGE.

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

UFR CBA Case 413 263 rue de Paris,
93100 MONTREUIL

Commission exécutive de l'UFRCSA du 08/09/2016

- *Hommage à Georges SEGUY*
- *Rapport sur l'actualité sociale*
- *Bataille des idées*

Hommage à Georges SEGUY

La commission exécutive a été ouverte par une minute de silence en hommage à Georges SEGUY.

Rapport sur l'actualité sociale

Christian BLICQ

La loi travail est un échec du gouvernement qui n'a pu passer qu'au prix d'un déni de démocratie contre la volonté de plus des deux tiers des français.

Devant la montée du terrorisme, la dégradation de la protection sociale, la précarisation d'un nombre croissant de travailleurs pauvres, la montée du FN y compris dans la classe ouvrière, le gouvernement se contente de gesticuler pour détourner l'attention. Il s'agite au sujet du burkini pour mieux cacher la casse sociale, élection présidentielle oblige...

La CGT est la seule organisation de masse et de classe à offrir un rempart contre cette politique ultra libérale. Nos militants en payent le prix fort. De toutes parts les attaques contre nos camarades se multiplient.

Discussion

Politique et syndicalisme

- Les camarades ont abordé les rapports entre politique et syndicalisme à partir des craintes

éprouvées devant les changements prévisibles dans certaines régions comme le Grand Est, l'inquiétude occasionnée par les fermetures d'hôpitaux et la privatisation de la santé.

- Il faut lutter contre la confusion entre Europe des peuples et l'Union Européenne mise en place par et pour les tenants du grand capital.

- L'épée de Damoclès du TAF-TA-TIPP et du CETA est toujours sur nos têtes, la mobilisation doit continuer.

- Au-delà de consignes de vote aux élections présidentielles et législatives à venir, toute notre vie militante est une prise de position politique. La journée d'action du 15 septembre rejette la politique ultra libérale de casse du code du travail et celle du 29 septembre à l'appel des 9 organisations de retraités rejette la politique d'austérité diminuant les pensions et allongeant la durée de la vie au travail.

Difficultés internes

- Des copains ne croient pas à la possibilité d'une semaine de 32h. Quelles perspectives nous reste-t-il lorsque les usines ferment comme Alstom à Belfort ?

- Le vote FN, présent dans les couches populaires, n'est pas à associer aux QI les plus faibles. Nous avons abandonné le terrain. Extrême droite et fanatiques religieux s'en sont emparés.

Bataille des idées

Jean-Claude GUERINEAU

Les mouvements de ce printemps, contre la loi travail ont mis en lumière la réaction d'une classe sociale se levant contre l'injustice.

Alors que nous pensions les salariés démotivés, leur levée en masse démontre qu'il y a une inscription dans nos gènes de travailleurs avides d'être respectés en tant que tels, y compris chez les jeunes. Le livre de l'histoire ne se referme jamais même si nous sommes loin des ordonnances de 1945 sur le pluralisme et l'indépendance de la presse !

Comment, avec nos propres moyens, organiser cette « bataille des idées » contre ce capitalisme machine à broyer, les hommes, l'environnement et faiseur de guerre ?

Il serait intéressant ce jour, non pas de renouveler un tel débat, mais d'examiner ensemble les différentes manières dont vous abordez « la bataille des idées » dans votre syndicat, dans les structures CGT. Comment est-elle prise en considération, les éventuelles difficultés que vous rencontrez, les besoins, les outils qui vous apparaissent comme utiles.

L'UFR, dans ses publications, s'efforce de faire passer un message, d'enfoncer le clou. Cela vous sert-il ?

Commission exécutive de l'UFRCSA du 08/09/2016

- **Intervention de Serge Pléchet**
- **La chasse aux sorcières**

Discussion

Politique sécuritaire

- Le tout sécuritaire de l'état d'urgence sert à museler le droit de grève. Le gouvernement et la droite se livrent à une surenchère continue sur l'insécurité débouchant sur l'acceptation de perdre une partie de nos libertés démocratiques. Nous sommes en marche vers un régime de plus en plus autoritaire qui fait craindre l'avènement à terme d'une dictature.
- Nous oublions trop facilement l'impact des interventions militaires occidentales sur la montée du terrorisme dans nos rues.

Culture ouvrière

- Il faut faire confiance à la jeunesse, même si le matraquage médiatique masque la prise de conscience de classe. Cette prise de conscience est nécessaire pour que puisse en sortir une lutte de classe.
- Les retraités sont particulièrement aptes à aider nos camarades à découvrir la culture dont ils sont porteurs.

Silence coupable

- On oublie trop facilement notre discours, le sens des mots, en cessant de réagir devant des expressions comme : « coût du travail », « charges sociales », « partenaires sociaux ».
- La place de la bataille des idées diminue dans trop de réunions CGT qui négligent de faire un

rapport sur l'actualité sociale.

- L'adhésion de la CGT à la CES s'est accompagnée d'une certaine perte de la notion d'un syndicat de conquêtes sociales pour se cantonner dans un rôle de défense des acquis
- Certains débats n'arrivent pas à se déployer au niveau qu'ils méritent. La réflexion sur la fin de vie et le droit à mourir est mise sous le boisseau.

Intervention de Serge Pléchet

Notre secrétaire général est passé saluer la CE de l'UFR et a suivi une partie de nos discussions précédentes.

Pour la fédération se mobiliser suppose, pour les actifs, de faire grève. Il est donc nécessaire d'organiser des AG avec les salariés.

Les chasses aux sorcières que subissent la CGT et ses militants sont autant de preuves éclatantes de notre influence : si on nous attaque aussi fort, c'est qu'on les dérange.

Le prochain congrès fédéral entérinera « un syndiqué = une voix » et aura un délégué retraité élu à la CEF en plus du secrétaire général en exercice qui est invité.

Discussion

A la question que fait la CES devant les lois MACRON, EL KHOMRI... ? Serge PLECHOT explique que la CES ne prend pas position pour un syndicat contre un autre, or la CFDT approuve ces lois que rejette la CGT.

La chasse aux sorcières

Nelly GREGOR

- Le suicide du directeur du CFA de Montpellier en mars a déclenché une chasse aux sorcières. Alors que l'ensemble des syndicats à la demande du personnel avaient contesté les méthodes de managements du défunt, seuls nos camarades se sont retrouvés mis en cause.

Nelly a décrit l'humiliation qu'inflige délibérément une garde à vue de 48 heures mi-juillet. Les policiers nous criaient dessus, nous menaçaient de tout nous faire perdre. On nous traitait comme des criminels et nous avons été transférés menottés en fourgon cellulaire. Il s'agissait de nous casser alors que nous n'avions fait que notre travail syndical : protéger le personnel harcelé par le directeur.

(Devant la vacuité du dossier, le tribunal a décidé de faire reprendre l'instruction à zéro par un juge d'instruction. Nos camarades devront attendre un ou deux ans au moins avant de passer en jugement ; Leur calvaire continue. MD)

Discussion

- La volonté politique de criminaliser le mouvement syndical et plus particulièrement la CGT est évidente. La justice et les patrons ciblent les militants en pointe pour briser notre résistance.
- Tous ont réaffirmé leur solidarité avec les victimes de cette

Commission exécutive de l'UFRCSA du 08/09/2016

- **Suivi Médical Post Professionnel**
- **Point sur la syndicalisation**
- **Préparation des congrès se déroulant en 2017**

chasse aux sorcières les camarades d'Air France, Goodyear et ceux de notre fédération : Philippe CHRISTMANN, les camarades de Lyon, les trois de Montpellier.

- La commission exécutive a adopté à l'unanimité la motion suivante :

La commission exécutive de l'UFRCSA CGT réunie ce jour condamne fermement l'acharnement judiciaire dont fait l'objet Nelly GREGOR et deux camarades de son entreprise. Le traitement particulièrement indigne qui leur a été infligé marque une nouvelle étape dans la volonté de criminaliser l'action syndicale. Nous assurons notre camarade de tout notre soutien et la félicitons pour le courage qu'elle a montré dans les épreuves qu'elle subissait.

Fait à Montreuil, le 8 septembre 2016

SMPP

Michel DIAMANTIS

Des actions en direction des syndicats d'actifs se sont déroulées et d'autres se mettent en place en Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie... Nous devons intensifier nos actions vers les actifs tant pour le SMPP que pour la continuité syndicale.

Discussion

- Les actifs sont pris par les problèmes urgents de maintien de l'emploi et de défense du pouvoir d'achat.
- Aller à la rencontre des actifs sur l'accès au SMPP est une opération à long terme.

Point sur la syndicalisation

Pascal LEBLEU

Le patronat casse les collectifs de travail en subdivisant les entreprises en petites unités de production. Dans ces conditions, comment améliorer le contact avec les actifs proches de la retraite ?

Les situations sont diverses selon les bassins d'emploi. Ainsi au Havre la syndicalisation des retraités repose sur les syndicats d'actifs alors qu'à Caen ce sont les permanences tenues dans les petites communes qui sont à la manœuvre.

Discussion

- Il est nécessaire d'interpeller les relais fédéraux sur la continuité syndicale par un courrier cosigné par Serge PLECHOT et Michel DIAMANTIS.
- Tout passe par les actifs, faut-il encore qu'ils se réunissent.
- Certains rencontrent des problèmes pour faire rentrer les cotisations, surtout à 1%.
- Il ne faut pas perdre un seul adhérent pour des raisons d'argent. Il faut discuter, notamment à partir du crédit d'impôt qui al-

lège significativement le montant des cotisations.

Préparation des congrès se déroulant en 2017

Michel DIAMANTIS

Nous devons contribuer à l'orientation des congrès de l'UCR et de notre fédération en participant aux débats qui auront lieu sur les projets de documents tant au niveau local USR-ULSR que USBA-Unions Régionales qu'au niveau national. Ces deux instances publieront leurs documents préparatoires qui engagent le processus de discussion.

Nous devons également décider de notre participation à ces congrès et aux mises à dispositions éventuelles pour la commission exécutive de ces instances. Des dates limites existent pour présenter des candidatures :

- décembre pour l'UCR ;
- mars-avril pour la fédération.

11^{ème} congrès de l'UCR en mars

Pour l'UCR, la CE décide de présenter une candidature dans la mesure du possible et arrêtera sa décision lors de la CE du 8 décembre.

3^{ème} congrès fédéral en juin

Le congrès fédéral proposera sans doute une modification de ses statuts nous permettant d'avoir un délégué élu à la CEF en plus du secrétaire général qui y est invité.

Commission exécutive de l'UFRCBA du 08/09/2016

• Relevé de décisions

La CE a réfléchi à la méthode à utiliser pour être à même de faire des propositions. Il ressort de la discussion qu'il convenait de faire un inventaire des camarades en mesures de remplir ces responsabilités tant parmi les élus de la CE que parmi les camarades expérimentés devant partir prochainement en retraite.

Le lien devra être fait avec les propositions de composition du prochain bureau de l'UFR. Le bureau actuel a un rôle central dans cette recherche de candidatures à soumettre à la CE.

6^{ème} congrès de l'UFR en octobre

Notre congrès se tiendra en octobre 2017 dans un lieu qui sera fixé par la CE de décembre.

Le document préparatoire devra être diffusé dès avril pour disposer du temps nécessaire au débat dans les sections. Dans le même temps, nous devons mener une recherche d'ampleur pour connaître et solliciter des camarades qui vont être en retraite ou le sont depuis peu. Des recherches vont être menées par les camarades du bois.

La règle dite des 3-6-9 qui vise à un renouvellement des cadres et à apporter du sang neuf n'est pas à prendre comme un impératif absolu amenant à se priver de compétences indispensables au fonctionnement de l'organisation. Elle reste cependant un idéal à viser.

Le maintien au-delà de 9 ans ne se fait donc que dans l'optique d'un important travail de préparation de la relève.

Nous devons évaluer l'apport de nouveaux militants tant à la CE qu'au bureau en liaison avec les enseignements que nous devons tirer de notre mandat, c'est-à-dire des tâches qui nous paraissent nécessaires. Il va de soi, qu'après discussion, les choix de chacun seront respectés.

Pour engager cette procédure, la commission exécutive du 8 décembre travaillera en plusieurs groupes à partir d'un questionnaire élaboré par l'UCR. La réflexion se fera de façon collective et fraternelle de façon à dégager les points importants de ce qui a été notre travail commun.

Relevé de décision

1. **Motion de soutien à notre camarade Nelly GREGOR ;**
2. **Fixation de notre 6^{ème} congrès de l'UFR en octobre ;**
3. **Recherche active de nouveaux camarades pour la CE et le bureau ;**
4. **Début de notre réflexion sur le document d'orientation le 8 décembre.**

Journée d'action retraités du 29 Septembre

Premiers échos : une journée qui compte.

- Nantes : 1000 à 1100 participants
- St Nazaire 200
- Valence 250 participants
- Montélimar 100
- Redon (35) 100 participants
- Marseille 700 participants
- Paris : plusieurs milliers venus de toute l'Ile-de-France.
- Lyon 5 à 600 participants. Après la dispersion de la manifestation des retraités les camarades ont rejoint l'UD qui invitait en musique les passants à se renseigner sur les élections TPE, devant la gare de la Part Dieu.

Continuez de nous informer. C'est juste un petit message qui permet à tous d'avoir une connaissance précise sur la participation et la tonalité de l'action.

CUBA, à découvrir ? SI !

Un camarade voyageur JC GUERINEAU

1/3

Un artiste de variété a chanté « que la misère est moins pénible au soleil » complainte que les détracteurs de Cuba reprennent à leur compte, en décrivant la situation économique et sociale de l'île, chaussés de leurs lunettes libérales déformantes, disposant de moyens de désinformation énormes.

Si l'existence de la majorité des cubains n'est pas facile il n'en reste pas moins que ce pays se situe, (toujours sous blocus américain, ne l'oublions pas) largement au-dessus de la moyenne des pays en voie de développement particulièrement en matière d'éducation et de santé, L'ONU le confirme.

Le touriste débarquant à la Havane aura tendance à comparer son niveau de vie à celui des Cubains, attitude, certes naturelle, mais en décalage. La nécessité, avant de se faire une opinion est de s'informer de la manière la plus complète possible sur l'histoire, l'évolution de la révolution cubaine et vers quelle société ils se dirigent.

La construction d'une société socialiste, pour nous grands consommateurs de produits en tout genre à quelque chose d'abstrait ! Les notions de solidarité, d'entraide, de partage, de respect de la patrie, sont des éléments quelque peu oubliés de nos mémoires. Un séjour « sur les traces de la révolution » s'imposait. Faire un constat, le faire connaître est nécessaire.

Tout est loin d'être parfait à Cuba mais ce n'est pas l'enfer castriste que l'on nous dépeint à l'occasion d'émissions télévisées.

Un pays étonnamment jeune, les demoiselles douanières à l'aéroport en témoignent. Les anciens jouent aux dominos aux terrasses des cafés. Les premiers contacts avec la population sont conviviaux, une véri-

table ouverture à l'autre, une décontraction évidente apparaissent sur la façon de vivre et de travailler. Connaissent-ils le stress ? « Liberté, égalité, fraternité » clament-ils lorsque qu'ils ont affaire à des Français, préceptes largement oubliés chez nos compatriotes. Bien habillés comme on peut l'être sous les tropiques, propres sur eux, comme l'aurait dit ma grand-mère, portables Smartphones en poche pour une majorité de jeunes citadins. Une joie de vivre à tous les coins de rue accompagnée par la fameuse musique afro-cubaine, peu fument le cigare. Pas de mendiants. Cette misère annoncée n'est pas du tout au rendez-vous !

Un séjour « sur les traces de la révolution » s'imposait. Faire un constat, le faire connaître est nécessaire.

Une chose est sûre, la ferveur, l'exaltation pour leur patrie, le peuple cubain l'exprime largement et joyeusement au cours de l'impressionnant et émouvant défilé du 1^{er} mai. Ce qui est vérifiable : on ne pousse pas un million de travailleurs à manifester pour cette occasion.

Pour un ancien du BTP l'environnement de la Havane est loin de ressembler au quartier de la Défense. Une cité où il y a beaucoup à faire : construction de logements sociaux, réhabilitation des anciens hôtels et demeures coloniales, réfection des rues et de l'assainissement. Le tout est programmé. Le transport collectif ressemble plus à de l'improvisation, utilisation de vieux bus soviétiques, chinois pour les neufs, canadiens pour les scolaires, camions, vélos, taxis et même chevaux à la campagne, mais le tout fonctionne. Peu de voitures particulières (en majorité asiatique). Les célèbres américaines des années 50 circulent encore, principalement comme taxi. Un véritable art du maintien en fonctionnement est pratiqué par leur propriétaire. Une remarque, les rues de Paris peuvent envier celles de La Havane concernant la propreté. Pas de publicité excepté des mots d'ordre politique.

CUBA, à découvrir ? SI !

Un camarade voyageur JC GUERINEAU
2/3

Quel est le quotidien des cubains ? Différent selon qu'ils se trouvent en ville ou à la campagne, qu'ils travaillent dans l'industrie, l'agro-alimentaire ou dans le tourisme (2^{ème} ressource nationale) ou ce qui est nouveau dans les entreprises « privées » (environ 10% de l'ensemble des secteurs économiques). Je n'ai pas entendu parler de chômage !

La santé (fin de vie, obsèques comprises) la scolarité jusqu'à l'université sont totalement gratuites, ce qui facilite la vie familiale. Les loyers, l'énergie, l'eau, les transports sont bon marché, il en est de même pour la culture, gratuité des téléphones de rue. Les biens d'équipement restent chers. Les fins de mois semblent difficiles pour les Cubains, les magasins d'état sont peu achalandés, les marchés libres le sont d'avantage, pas d'hypermarché. Pour nourrir leur famille, ils disposent encore du carnet d'approvisionnement de produits de première nécessité largement subventionné, la liste de ceux-ci a été allégée dernièrement. Son instauration est la conséquence de la disparition des pays socialistes ayant brusquement entraîné une chute de 85 % des exportations de Cuba et a abouti à l'application de la « période spéciale » consistant à rendre équitable la distribution alimentaire.

Les Cubains sont encore dans l'obligation d'importer du blé par exemple. A cela il faut ajouter un phénomène de spéculation sur les prix des produits agricoles issus du « marché libre ». Tout en reconnaissant que ce choix d'ouverture est nécessaire, il rappelle aux responsables politiques de jouer leur rôle, celui de faire face à tout ce qui affecte la population.

Une autre difficulté de taille, est l'existence à Cuba de deux monnaies donc deux taux de change. La pre-

mière, le pesos Cubain CUP est non convertible en devises, celui-ci sert majoritairement pour le paiement des salaires (salaire moyen 600 C U P). Cela s'explique par l'obligation, au début de la « période spéciale » de faire rentrer des devises en dépensant des dollars U S. Ensuite a été créé une nouvelle monnaie réservée aux échanges internationaux et au tourisme, le C U C pesos cubain convertible (1 C U C = 1 dollars U S = 1.10 euros). Cette dualité interne de change (1 CUC pour 25 CUP) aujourd'hui nuit gravement au secteur étatique au profit

Cuba annonce une croissance annuelle de 2,8 % elle était à moins 5 % en 2008. Résultat principalement dû aux exportations, de produits pharmaceutiques, des praticiens de santé et du tourisme

du « marché libre ». Cela provoque des disparités entre les salariés d'état et ceux travaillant dans le tourisme par exemple. Cette distorsion est en voie d'être corrigée pour parvenir à l'unification monétaire.

Cuba annonce une croissance annuelle de 2,8 %. Elle était à moins 5 % en 2008. Résultat principalement dû aux exportations de produits pharmaceutiques, des praticiens de santé et du tourisme. Cela reste insuffisant pour assurer une augmentation salariale généralisée, bien que dernièrement les professions de santé aient vu leurs appointements doubler. Ils ont annoncé la fin de la période de l'égalitarisme pour revenir au précepte communiste « à chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail ». Ils subissent aussi le phénomène de vieillissement, ce qui les contraint d'améliorer leur productivité. Insuffisants aussi les investissements étrangers, le poids du blocus nord-américain pèse toujours. (Même si la bannière étoilée flotte sur l'ambassade, il n'y a toujours pas d'ambassadeur !) Les Cubains viennent de créer une « zone spéciale de développement ». Les investisseurs étrangers s'y implantent. Obtenir les biens d'équipement, procéder à des transferts de technologie devient vital pour le pays. Le tout dans un contexte économique interna-

CUBA, à découvrir ? SI !

Un camarade voyageur, JC GUERINEAU

3/3

tional difficile ; bien entendu les règles respectant la souveraineté nationale et les salariés s'y appliquent. Les autorités considèrent que la mise en place d'un secteur de l'offre et de la demande n'est pas contradictoire avec la planification d'état. Seuls prévalent les intérêts du pays et de son peuple.

Pour les dirigeants cubains il n'est pas question d'instaurer un « socialisme de marché » sachant que celui-ci conduit à la fin du socialisme et rétablit le capitalisme. Pour eux, il s'agit de construire une société socialiste « indépendante, prospère et durable ».

En clair cela signifie qu'il y a maintien : de la propriété sociale des moyens de production fondamentaux, des prestations sociales universelles. La propriété non étatique sera limitée non seulement en puissance mais en capacité d'accumulation. La petite propriété privée, l'auto entrepreneur, la propriété coopérative agropastorale, les entreprises à capitaux mixtes etc., se doivent de contribuer au développement du pays, notamment par l'impôt, mot nouveau à Cuba.

Maintien : de la propriété sociale des moyens de production fondamentaux, des prestations sociales universelles.

Pour les cubains, après un long processus de discussion sur 11 millions d'habitants, 8 y ont participé, c'est d'avancer vers le développement. Ce que nous devons comprendre c'est qu'ils construisent, expérimentent des solutions pour répondre aux attentes de la population. Cette construction d'une société ou l'humain est placé au centre n'a pas d'exemple au niveau mondial.

Pour aller vers le progrès social c'est le chemin qu'ils ont choisi, est-ce le bon ? Leur réponse est non ! Il y aura obligatoirement adaptation. Vont-ils faire des erreurs, leur réponse est oui ! Il faudra rectifier. Une forme de discours à envier !

Pour ma part, voilà les impressions, les informations, les lectures que j'ai recueillies et retenues au cours de ce périple de 1 500 kms dans ce pays pendant 17 jours. Sous un soleil de plomb, un paysage changeant et à chaque étape, une ambiance musicale accompagnée d'un mojito ! dans une bonne humeur partagée. Je souhaite à tous de pouvoir venir sur place se forger sa propre opinion sur la réalité cubaine avec l'association « Cuba Linda ».

Une question non soulevée : celle des libertés. Si dans la vie quotidienne ces choses n'apparaissent pas, comme dans tous les pays du monde, il existe des prisons, des prostituées, de la drogue, des délinquants, des chauffards etc. Ils sont invisibles aux touristes. Le pays ne semble pas sous contrainte policière.

Contrairement à ce que l'on entend dans nos médias, il y a des élections à Cuba, et même pour la population la possibilité de faire voter la destitution d'un élu. Un autre fait est significatif de la démocratie cubaine : 50% des élus ne sont pas élus une seconde fois. Souvent on en rêverait en France, de cette démocratie tant décriée.

Sur le plan politique et syndical, nous avons à faire à des organisations uniques. Principe difficilement admissible chez nous occidentaux où une opinion = un parti politique, voire plus, idem pour la constitution d'un syndicat. Une perte de temps et d'énergie quand le chemin vers une société libérée de toute contrainte a été décidée et partagée par la majorité du peuple et qu'il ne reste qu'à définir les principes de sa construction, en consensus avec toutes les composantes de la société, dans un débat ouvert et démocratique. Un système simple mais efficace, à chacun de juger selon ses convictions.

Suivi médical, une campagne d'action pour la vie

Robert BRUN

Dès le premier jour d'activité professionnelle nous préparons notre retraite. Le salaire déterminera le droit à la pension et les conditions de travail et de prévention détermineront hors destin personnel, la santé ou les handicaps et les maladies durant la retraite.

Les cotisations des actifs paient nos pensions, comme nous l'avons fait pour ceux qui nous ont précédés, en retour nous nous devons de contribuer à ce que les futurs retraités arrivent en retraite dans les meilleures conditions physiologiques. C'est un devoir de classe qui de surcroît favorise une bonne compréhension réciproque des travailleurs actifs et retraités.

L'exercice est difficile parce que nous ne sommes plus dans l'entreprise et parce que le capitalisme et ses servants ont décidé que le social privait les capitaux des résultats qu'ils pourraient obtenir.

Notre Union Fédérale des Retraités (UFR) a pourtant décidé de s'y engager. Nous avons commencé par réunir les personnes compétentes pour mieux appréhender les différents aspects et nous avons informé nos adhérents de nos travaux avec notre revue « Retraite Construction Bois » (RCB). Un prochain numéro à paraître d'ici la fin de l'année traitera à nouveau du suivi médical. Maintenant nous sommes au pied du mur, nous devons commencer une campagne d'action efficace et gagnante.

Sur quelles revendications porte

notre campagne d'action ?

D'abord sur les conditions de travail et de prévention, mais ça c'est la responsabilité des syndicats d'entreprises et locaux.

Sur cette base indispensable nous ajoutons trois revendications :

- L'obtention du dossier médical personnel pour tout salarié quittant l'entreprise quelle qu'en soit la raison. Il en aura sans doute besoin plus tard pour justifier de son environnement de travail. Nous en avons le droit, mais pour l'obtenir c'est parfois une bataille et l'intervention du syndicat est souvent décisive.
- Une visite médicale de fin de carrière. Rien n'oblige l'employeur à le faire et pourtant cette visite peut permettre de prendre à temps des dispositions médicales en fonction de l'état de santé de chacun. Elle est très importante, c'est donc une revendication à défendre.
- Un suivi médical de prévention (SMPP) pour les travailleurs partant en retraite dont l'état de santé le nécessite. La démarche est à faire auprès de la Sécurité Sociale. Le dispositif existe mais son application se heurte à la stratégie de la prise en charge de la prévention par les assurances et les mutuelles. C'est une bataille importante pour les futurs retraités et qui se poursuit en retraite.

Cette campagne d'action décidée par l'UFR est soutenue par la fédération qui a déjà édité un dépliant sur le SMPP que chaque syndicat et section peuvent commander.

La mise en œuvre passe par la rencontre entre les sections de retraités et les syndicats d'actifs avec l'aide des USCBA.

Cette démarche est déjà commencée et elle donne des résultats positifs.

Elle permet :

- De faire le point sur les conditions de travail dans l'entreprise.
- De ne laisser personne partir de l'entreprise sans son dossier médical ;
- De revendiquer la visite médicale de fin de carrière en utilisant aussi les CHSCT et les CE là où ils existent ;
- D'interpeller la Sécurité Sociale sur un suivi médical lorsque c'est nécessaire.

C'est une bataille permanente comme les salaires et qui doit se chiffrer en résultats. Les sections de retraités doivent être au côté des syndicats d'actifs durant tout le processus et participer aux actions. Cette coopération dans laquelle les sections de retraités d'entreprises sont les mieux placées, contribue aussi à une meilleure compréhension de l'utilité du syndicalisme des retraités et à réduire les pertes d'adhérents au moment du passage en retraite.

Cordemais : Un Chantier hors norme

Albert Labarre

Dès 1964 la construction et l'entretien de la centrale de Cordemais en Loire Atlantique a constitué un vaste chantier employant des milliers de travailleurs sur chaque tranche. Les tranches 1-2-3 sont alimentées au fuel, les tranches 4 et 5 au charbon. EDF était le maître d'œuvre et en même temps il assurait la maîtrise d'ouvrage pour tous les aspects y compris les conflits sociaux, l'hébergement des salariés, etc. Les tranches 3-4 et 5 ont été réalisées par plus de 2 000 salariés des entreprises Dodin et Chantiers modernes. Si le gros œuvre était largement l'activité principale, d'autres professions étaient nécessaires : monteurs en charpentes métalliques, tuyauteurs, calorifugeurs, peintres, électriciens...

Les cantonnements des travailleurs se faisaient en bungalow souvent le long de la Loire. Le droit syndical était respecté, les locaux d'EDF mis à notre disposition pour nos réunions et pour les négociations. EDF faisait pression pour que des compromis soient trouvés, les conflits ne duraient jamais longtemps. Huit lignes de chemin de fer structuraient le chantier. Notre force syndicale était variable en fonction des syndicats existants ou non dans les entreprises adjudicataires et en fonction des nombreux locaux embauchés sur le chantier souvent sans qualifications, ni expériences syndicales. Aujourd'hui il y a un chantier de mise aux normes des cheminées,

mais un processus de fermeture du site est engagé dans les années à venir dans le cadre de la transition énergétique. Sur ce chantier 13 nationalités y travaillent. C'est sur les tranches 4 et 5 dont la durée a été de 5 années que nous avons le mieux réussi une activité syndicale régulière, coordonnée et efficace.

Au départ les travailleurs de l'entreprise Desquennes et Giral qui construisaient les lignes de chemin de fer étaient organisés et ceux des Chantiers Modernes ne l'étaient pas. Les conditions de travail nous mobilisaient beaucoup, il y avait de nombreux accidents dont des accidents mortels. Sur une cheminée nous avons eu deux morts. La plus grande cheminée faisait 220 mètres. Nous avons eu le soutien d'EDF sur les conditions de travail, il y a eu des améliorations, mais durant la montée d'une cheminée il n'y avait pas de conflit, cela aurait été trop dangereux.

Un jeune menuisier Laurent Priou qui travaillait chez un artisan mais souhaitait voir autre chose est venu s'embaucher sur le chantier à l'entreprise Dodin. Il s'est syndiqué, il a participé aux réunions et il a vite compris les pressions des entreprises à l'égard des salariés. Il est devenu rapidement le coordinateur de la CGT sur le chantier, tant pour l'organisation que pour représenter notre syndicat auprès des entreprises et de EDF. Il y a eu plusieurs conflits ras-

semblant différentes entreprises, dont un conflit d'une semaine. Les choses n'étaient pas simples, les employeurs non impliqués dans le conflit incitaient leurs salariés à forcer le barrage bloquant l'accès du chantier. Quand le téléphone sonnait à l'USC c'était souvent le chantier et nous y allions immédiatement. Les revendications portaient sur les conditions de travail, sur la qualité de la cantine, sur les indemnités de déplacement et, bien sûr, sur les salaires. Les travailleurs ont obtenu des revalorisations fréquentes ainsi que sur les protections individuelles.

Le blocage du chantier se faisait à partir du pont d'accès au chantier dès 4 heures du matin. Nous avions un taux de syndicalisation élevé ce qui a permis qu'il n'y ait aucun incident important. Les gendarmes présents à chaque conflit pouvaient le vérifier.

Sur le chantier les syndicats de chacune des entreprises avaient leurs traditions et leurs particularités. Le délégué de l'entreprise Desquennes et Giral par exemple allait le dimanche matin dans leur cantonnement récupérer les cotisations et en même temps prendre les revendications. Un camarade de chaque entreprise faisait la liaison avec la coordination CGT du chantier. Ce contact individuel avec les adhérents et les travailleurs pour les revendications et la syndicalisation demeure indispensable.

Suite page 11

Utiliser l'article 200 du CGI

Jean-Paul Sandelion et Robert Brun

Deux paragraphes de l'article 200 du CGI permettent dans des cas précis de bénéficier d'une réduction d'impôts pour frais syndicaux.

L'article 200 du CGI

2 Les fondations et associations reconnues d'utilité publique peuvent, lorsque leurs statuts ont été approuvés à ce titre par décret en Conseil d'Etat, recevoir des versements pour le compte d'oeuvres ou d'organismes mentionnés au 1.

La condition relative à la reconnaissance d'utilité publique est réputée remplie par les associations régies par la loi locale maintenue en vigueur dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, lorsque la mission de ces associations est reconnue d'utilité publique.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de cette reconnaissance et les modalités de procédure déconcentrée permettant de l'accorder.

Le paragraphe 1- Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant les sommes prises dans la limite de 20% de revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables... au profit : d'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère... social...

Le paragraphe 2 – Ouvrent également droit à la réduction d'impôt, les frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole et en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'un organisme mentionné... lorsque ces frais sont dûment justifiés et ont été constatés dans les comptes de l'organisme et que le contribuable a renoncé expressément à leur remboursement.

L'administration des impôts de la Drôme consultée par nos soins confirme que :

- Pour les actifs : Les frais syndicaux sont déductibles dans les conditions énoncées ci-dessus. Il peut s'agir des déplacements pour se rendre à des réunions et de l'équipement matériel.

Cela se fait au titre des frais réels donc en remplacement des 10% d'abattement pour frais réels.

- Pour les retraités : Cela se fait au titre des dons à des œuvres d'intérêt général.

Ces dispositions ne bénéficient pas du crédit d'impôt à l'inverse des cotisations.

En résumé : Les retraités contribuables peuvent inscrire dans la ligne dons aux œuvres de leur déclaration d'impôt leurs frais, notamment de réunions, pour se rendre à des activités syndicales, dans la limite de 20% de leur revenu imposable. L'administration en acceptera 66%. Ils devront justifier d'un abandon de leur remboursement de frais à l'organisme pour lequel ils ont une activité bénévole.

A quoi ces dispositions peuvent-elles servir ?

Au niveau des sections et syndicats de retraités, à faciliter la participation des adhérents imposables les plus éloignés du lieu de la réunion ou de l'activité. A terme la charge des frais leur revenant sera de 34%.

Le covoiturage est bien sûr conseillé.

Suite de la page 10

Un syndicat de notre département qui après s'être informatisé, a voulu gérer son activité à l'aide de l'outil informatique, a perdu 1/3 de ses adhérents l'année suivante. Il en a bien sûr tiré les enseignements et corrigés depuis.

A la fin du chantier nous avons

pris collectivement une décision inhabituelle. Nous avons offert un beau stylo Waterman au directeur EDF du chantier. En effet ce directeur sans se départir de son rôle de maître d'ouvrage, a toujours permis que le droit syndical soit respecté et que les revendications

des travailleurs soient examinées avec sa médiation. C'est ce qui a contribué à ce que les conflits soient de courte durée.

Nous tenions à lui manifester notre reconnaissance pour cette attitude, qui devrait être celle de tous les maîtres d'ouvrages.

Adresse aux camarades syndiqués à la CGT approchant de la retraite

François THIERY-CHERRIER Secrétaire général de l'UCR-CGT
Philippe MARTINEZ Secrétaire général de la CGT

AUX FUTURS RETRAITES SYNDIQUES A LA CGT

Montreuil, le 28 septembre 2016

Cher(e) Camarade,

Tu fais partie des 45 000 syndiqués qui vont partir à la retraite, prochainement ou dans les années qui viennent.

Tu fais partie des salariés(es) qui durant leur activité professionnelle ont décidé d'adhérer à la CGT pour y défendre revendications individuelles et collectives, faisant le choix de ne pas rester isolés (es) face au patronat et aux pouvoirs publics.

Demain, la question de la continuité syndicale à la retraite va se poser pour toi.

Le passage d'une situation de salarié(e) actif(ve) à salarié(e) retraité(e) se vit souvent comme une rupture professionnelle, sociale et aussi syndicale. Seuls 3 syndiqués sur 10 restent syndiqués à la retraite et la question qui revient très souvent est :

« à la retraite, me syndiquer ça sert à quoi ? »

Avec cette Adresse, nous souhaitons réfléchir avec toi et te faire partager les approches que la CGT et son UCR (Union confédérale des retraités) ont sur le monde retraité, la place de celui-ci dans la société et dans la CGT, les enjeux

politiques et sociaux qu'ils représentent aujourd'hui.

110 000 syndiqués retraités à la CGT, demain 20 millions de retraités en France ... 4 générations se côtoient, avec forcément des aspirations et des besoins différents, donc des revendications qu'il faut continuer de défendre, pour les unes, encore liées aux statuts de certaines entreprises, pour d'autres, la majorité, liées aux lieux de vie des retraités.

Santé, services publics, environnement, culture, sport, loisirs ... qui sont partie intégrante de notre champ revendicatif syndical deviennent les préoccupations premières des retraités. Nous priver de syndiqués pour leur défense, ne pose t'il pas question ?

Rester syndiqué, n'est-ce pas garder un lien social, se sentir utile, contribuer à consolider, à élargir les acquis sociaux indispensables pour bien vivre sa retraite et, en même temps, participer aux luttes inter générationnelles pour le bien vivre ensemble ?

L'érosion constante de nos forces organisées retraités nous préoccupe fortement. Comment mener des actions revendicatives gagnantes sans un rapport de force pérenne ?

Avec toi, nous avons peut-être la possibilité d'inverser la tendance,

de rendre notre syndicalisme retraité utile, incontournable afin de faire que la continuité syndicale à la retraite devienne naturelle pour un plus grand nombre de syndiqués actifs aujourd'hui.

C'est le sens de notre démarche, nous espérons que le moment venu, tu y contribueras.

Reçois, Cher(e) Camarade, nos salutations fraternelles.

Mode d'emploi

Cette lettre, dont vous aurez un exemplaire « officiel », doit être donnée à tous nos camarades dont l'heure du départ à la retraite approche. Elle est le fruit d'une décision commune de l'UCR et de la confédération et répond à une demande pressante de notre UFR.

Dès 2012, lors de notre Comité Général des Carroz, nous avons rédigé une lettre destinée à tous les futurs retraités de la construction, du bois et de l'ameublement. Malheureusement, nous nous étions appuyés sur les listings issus du Cogitel qui se sont avérés insuffisamment précis.

Notre fédération est d'accord pour s'emparer de cette initiative confédérale et nous accompagner dans une démarche conjointe avec l'ensemble des relais fédéraux.

